|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Fo 356 – Grille d’attestation de l’EDR | |
| Responsable de l’EDR | 09.07.2024 |

1. Attestation de réalisation de l’Exercice de Démarche Réflexive

## Nom: Prénom :

|  |  |
| --- | --- |
| Indicateurs des compétences 3.1, 3.2, 4.1 et 6.3 | Commentaires sur vos observations de l’activation de ces indicateurs dans la Démarche Réflexive |
| Exerce consciemment son rôle professionnel dans sa situation professionnelle |  |
| Articule des savoirs théoriques à son action en étayant son analyse |  |
| Contribue à la professionnalisation de son action professionnelle |  |
| Participe activement à l’EDR et présente une posture réflexive permettant d’élargir son spectre d'interventions |  |
| Participe au processus d'évaluation de ses interventions et propose des mesures d'ajustements argumentées avec des savoirs professionnels |  |
| Identifie les ressources internes et externes à mobiliser si besoin pour rester dans son rôle professionnel dans le cadre de sa situation |  |
| Identifie les mesures complémentaires à mettre en œuvre dans des situations analogues |  |

1. ATTESTATION

❑ L’attestation de réalisation de l’EDR peut être délivrée

❑ L’attestation de réalisation de l’EDR ne peut pas être délivrée

Date :

Prénom et nom de l’accompagnant.e réflexif.ve : Signature :